



Bureau communautaire
13 octobre 2022
Hôtel d'Agglomération – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 22
Date de la convocation : 30 septembre 2022

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, T. Gauthray-Guyenet, C. Monneret, J.Y Roy, J.L Croiserat, J.B Gagnoux, M. Hoffmann, J. Lepetz, J. Péchinot, T. Ryat J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Excusées : S. Calinon, M.R Guibelin, I. Mangin.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB27/22

Date de publication : 21 octobre 2022

Le Contrat de Ville 2022 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe également le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Il prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces futurs projets et le volet social de la Politique de la Ville.

Objet

Programmation Contrat de Ville 2022 – Complément à l'Association Femmes Debout

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s'appuie sur trois axes :

- **Axe 1 : Cohésion sociale**

Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit.

- **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**

Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.

- **Axe 3 : Emploi et développement économique**

Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politiques de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Lors du Conseil Communautaire du 23 juin 2022, plusieurs conventions ont été proposées fixant l'ensemble des projets mis en place par les différentes structures (délibération n° GD74/22).

Il est proposé, dans le cadre de la Programmation du Contrat de Ville 2022, un complément de participation du Grand Dole à l'association Femmes Debout :

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
1. COHESION SOCIALE					
12	FEMMES DEBOUT	Violences aux femmes	8 500 €	0 €	0 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** la disposition de la convention ci-annexée à passer avec l'Association Femmes Debout au titre de la Programmation du Contrat de Ville 2022,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer la convention, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait à Dole,
Le 13 octobre 2022,
Le Président,

